

Vos questions / nos réponses

Mon amie veut commencer à consommer

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/12/2021 20:16

Mon amie veut commencer à consommer et je voudrait l'empêcher, elle ces ou aller sans procuré comment puis-je faire pour l'arrêter

Mise en ligne le 29/12/2021

Bonjour,

Nous avons pris connaissance de vos deux questions et vous y répondons simultanément.

Si nous pouvons comprendre votre souhait de voir votre amie ne pas ou ne plus consommer ce que nous devinons être une drogue, il nous semble difficile pour autant de parvenir à l'en empêcher.

En effet, les usagers de produits psychotropes vont y chercher des effets qu'ils considèrent comme « bénéfiques » pour eux, dans une recherche de détente, de bien-être. Tant que la part « bénéfice » reste plus importante pour la personne que celle des risques, qu'elle n'a pas pris conscience des conséquences négatives de cette consommation, il est difficile pour l'entourage de « l'empêcher » de consommer.

Si un dialogue apaisé est possible, vous pouvez lui faire part de votre inquiétude, évoquer ce que cette consommation génère pour vous de préoccupation, de tension en dehors de tout reproche ou jugement. En effet, le conflit est fréquemment source d'augmentation des consommations à l'inverse de ce que vous souhaiteriez.

A la question d'une éventuelle dénonciation, nous vous joignons le lien ci-dessous de SOS Drogues Police, service d'information, d'orientation, de prévention et formation de la Brigade des Stupéfiants de Paris. C'est un numéro d'appel national, appels confidentiels, anonymes et gratuits. Il est également possible de contacter les services de police de votre ville.

Nous nous permettons cependant d'attirer votre attention et de réfléchir à l'objectif de cette démarche. En effet, il nous semble important de noter qu'un usager qui souhaite consommer trouve souvent le moyen de le faire, si ce n'est pas ce dealer ce pourrait être un autre. Il nous paraît également important de réfléchir aux

enjeux et conséquences que cette dénonciation pourrait générer au-delà de l'aspect juridique, tant sur le plan social pour vous que relationnel avec votre amie.

Si vous souhaitez être aidé dans la réflexion en évoquant ces questions sous forme d'échanges, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme et gratuite au 0800 23 13 13 tous les jours de 8h à 2h ou par chat via notre site de 8h à minuit.

Vous pouvez également vous rapprocher de la Maison des Adolescents de Saint-Lô afin d'en parler avec un professionnel spécialisé sur la question. Nous vous joignons le lien ci-dessous.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

En savoir plus :

- [SOS Drogues Police](#)